

CONDITIONS GÉNÉRALES

DE VENTE

1) Inscription

- Le bulletin d'inscription doit être rempli et signé par le responsable légal, accompagné de 95 € d'acompte par participant.
- À réception du dossier complet (bulletin en ligne + copie des vaccinations), la place de votre enfant est réservée.
- La confirmation d'inscription vous est envoyée par mail avec les informations et documents complémentaires.
- L'envoi du bulletin d'inscription implique l'adhésion annuelle à l'association, d'un montant de 7€ par famille (du 01/10 au 30/09)

2) Voyage

- L'association organise des voyages collectifs à partir de certaines grandes villes. Ils sont accompagnés par des personnes désignées par l'association. Les inscrits recevront une convocation détaillée quelque temps avant le départ.
- Le prix du trajet jusqu'au lieu de départ n'est pas inclus dans le séjour. Tout trajet non utilisé ne pourra pas être remboursé.
- Les navettes locales sont assurées par l'association, ses accompagnateurs désignés ou via covoiturage dans le véhicule d'un membre.

3) Règlement d'un séjour

- Certaines aides (CAF, VACAF, chèques vacances...) sont acceptées selon leur validité ; les accords CAF restent rares.
- Le solde des frais de séjour tel qu'il est calculé sur le devis fourni doit, sauf en cas de règlement échelonné*, être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.
- *Il est possible de régler le séjour en plusieurs mensualités.

4) Documents obligatoires

Le carnet de séjour de chaque séjour précise les documents obligatoires dont le dossier d'inscription à remplir pour chaque séjour. À défaut, le participant pourra être privé de certaines activités ou renvoyé.

5) Renvoi ou réorientation d'un participant

Toute conduite indisciplinée sera soumise à des avertissements et à des sanctions, pouvant éventuellement entraîner l'exclusion du participant. En cas de difficultés d'adaptation d'un participant aux activités, l'association se réserve le droit de le réorienter vers une formule plus appropriée (avec l'accord du parent ou du tuteur) ou de procéder à son renvoi.

Les coûts générés par un renvoi, quel qu'en soit le motif, incombent aux représentants légaux, englobant également les frais de déplacement aller/retour de l'accompagnateur. Aucun remboursement relatif au séjour ne sera accordé.

6) Assurances

Pour les activités spécialisées (plongée, montagne, spéléo, etc.), les participants doivent obligatoirement posséder une licence individuelle de la fédération correspondante, en cours de validité. En l'absence de justificatif, celle-ci est automatiquement délivrée par l'association et due par le participant en plus du montant du séjour.

Pour les autres séjours :

Une assurance Responsabilité Civile couvre chaque participant pour les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'association. Groupama Méditerranéen, Maison de l'Agriculture, Bât. 2, Place Chaptal, 34261 MONTPELLIER CEDEX. Numéro de contrat N°51178730 / 0002. Par contre, en cas d'accident n'engageant pas la responsabilité de l'association, le participant doit avoir une assurance Individuelle Accident avec assistance intégrée pour la pratique des sports et des loisirs. Si le participant ne possède pas une telle assurance, nous vous recommandons d'en prendre une.

7) Désistement d'un participant

En cas de désistement de la part d'un participant, nous retiendrons les frais suivants :

- jusqu'à 30 jours avant le début du camp : 95 €.
- moins de 30 jours avant le début du camp : 50 % du prix total.
- moins de 10 jours avant le début du camp ou en cours du camp : 100 % + le prix du transport réservé.

8) Annulation d'un séjour

En cas de force majeure, l'association se réserve le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, le participant ne pourra prétendre qu'au remboursement des sommes versées par lui.

9) Modifications

Nous nous réservons le droit d'apporter aux programmes ou activités les modifications qui s'imposeraient suite au temps ou à des circonstances indépendantes de notre volonté.

10) Foi

Dans chacun de nos séjours, une plage horaire quotidienne est dédiée à l'échange autour de la Bible, adaptée à chaque tranche d'âge. Ces moments respectent les convictions des participants et sont exempts de tout rite ou obligation d'adhésion.

11) RGPD Protection des données

En vous inscrivant ou lors d'un devis, vous acceptez que nous collections les données nécessaires au fonctionnement de l'association. Celles-ci ne sont jamais transmises et vous pouvez exercer vos droits à tout moment en nous contactant par e-mail.

12) Droits à l'image

Si vous donner votre consentement à l'inscription, vous accordez expressément et gracieusement à Matthanias le droit d'utiliser, sur tout support, les images/vidéos du participant qui pourraient être capturées au cours d'un séjour.

13) Objets de valeur

Nous déconseillons fortement d'amener des objets de valeur (bijoux, portable, tablette ou autres...). Nous déclinons toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.

14) Projet éducatif & pédagogique

Il énonce les objectifs fixés par l'association et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le signer lors de l'inscription.

15) Avertissements

L'alcool, la cigarette, la vapoteuse ne sont pas admis. Les stupéfiants, le vol, la violence physique, de même que la captation, la diffusion ou le partage de vidéos ou photos équivoques et, de manière générale, toute pratique pénalement répréhensible ne seront pas tolérés. Les relations entre participants doivent rester dans un esprit de franche amitié et ne pas chercher l'exclusivité.

16) Votre engagement

La participation à l'un des séjours ou voyages de l'association implique sans réserve la pleine et entière acceptation de toutes nos conditions générales lors de l'inscription en ligne.